

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

**SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT**

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril, à 19 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 05 avril 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	11
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau	11
Collectif	11
Autonome	5
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD

Mesdames Patricia CHATAING, Yvette DA SILVA, Sandrine PERI

Étaient absents : Monsieur ARMENGAUD Norbert

Excusés : Mr BERNARD Tony arrivé en cours de réunion

Procurations : Mr BERNARD Tony à Mme CHATAING Patricia jusqu'à son arrivée

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

**Objet de la délibération : Affectation des résultats**

Le Comité d'administration, réuni sous la présidence de M. PRADELLE Guy, Président,

- Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs eau potable, assainissement autonome et assainissement collectif de l'exercice 2021, ce jour,

- Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2021

- Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

- un déficit de fonctionnement de **24 177.04 €**, pour le budget général eau potable,
- un déficit de fonctionnement de **96 658.43 €**, pour le budget annexe assainissement collectif,
- un déficit de fonctionnement de **30 033.86 €**, pour le budget annexe assainissement autonome,

**Après en avoir délibéré** : Décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

**A/ BUDGET GENERAL EAU POTABLE:**

A) Déficit de fonctionnement au 31/12/2021 :	<b>24 177.04 €</b>
- exécution du virement à la section d'investissement (Cpt 1068)	<b>0 €</b>
- affectation complémentaire en réserves .....	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	
B) Déficit au	
- déficit à reporter	<b>24 177.04 €</b>

AR PREFECTURE

063-256300997-20220412-2022\_369-DE  
Reçu le 19/04/2022

**B/ BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

A) Déficit de fonctionnement au 31/12/2021 : .....	96 658.43 €
- exécution du virement à la section d'investissement (cpt 1068) .....	.... 0
- affectation complémentaire en réserves .....	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	
B) Déficit au	
- déficit à reporter	96 658.43 €

**C/ BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT AUTONOME**

A) Déficit de fonctionnement au 31/12/2021 : .....	30 033.86 €
- affectation complémentaire en réserves .....	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	
B) Déficit au	
- déficit à reporter.....	30 033.86 €

**Le comité délibère et approuve les comptes de gestions préparés par le Receveur, et présenté par Monsieur le Président, en tous points semblables aux comptes administratifs précédemment adoptés.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 12 avril 2022

Le Président,  
Guy PRADELLE

